
HERBIER CÔTIER DE BONAVENTURE

Date de l'inventaire

Pour ce secteur, nous avons seulement procédé à la cartographie de l'herbier compris entre le marais de Saint-Siméon-Est et la plage du camping Beaubassin de Bonaventure. La cartographie s'est déroulée du 20 au 27 juillet 2004. Ce qui concerne l'inventaire du barchois se retrouve dans la fiche du Barchois de Bonaventure.

Description

La côte présente de nombreuses perturbations. L'enrochement qui découle de la présence de la route 132 limite la sédimentation et accélère les courants littoraux, ce qui empêche la formation d'une plage. L'eau est peu profonde et la profondeur augmente doucement pour atteindre deux à trois mètres à moins d'un kilomètre de la rive. Dans le secteur du marais de Saint-Siméon-Est, l'ensablement est plus important et la rive est plus naturelle. Plusieurs petites ruisseaux apportent de l'eau douce et des sédiments par endroit.

Zostère

L'herbier de zostère s'étend tout le long de la rive à partir de la fin de la plage du camping Beaubassin. En général, il est plus dense près de la rive et le secteur près du marais de Saint-Siméon-Est est très dense et visible de la route à marée basse étant donné la faible profondeur. L'herbier est assez différent en terme de densité d'est en ouest, mais aussi en s'éloignant de la rive. En eau plus profonde, les plants sont plus longs et moins denses. De plus, le sol est beaucoup moins sableux ou vaseux.

Superficie

L'herbier de zostère est long d'environ 5,5 kilomètres, tandis que la largeur varie de 200 mètres à 1 kilomètre. Une évaluation réaliste de la taille de l'herbier est d'environ 8 km².

Accès

Une mise à l'eau, propriété de la marina de Bonaventure est située sur la Pointe Beaubassin au niveau du bassin sud-ouest. Cette mise à l'eau est fonctionnelle et le stationnement n'est pas un problème, même pendant les périodes de fort achalandage touristique. Elle donne accès facilement au goulet en longeant le quai du gouvernement canadien et puis à la baie des Chaleurs. Une autre mise à l'eau, celle-ci communautaire et gratuite est située au niveau du goulet. Le bateau a pu être amarré à l'extérieur de la portion nord du quai de la marina où il n'entrave pas les activités régulières. Il peut être cependant difficile d'y accéder à marée basse. Le caractère communautaire du projet a permis une collaboration avec la marina, qui a contribué en ne chargeant aucun frais pour l'utilisation de leurs installations. Il est facile de se rendre en chaloupe à l'ensemble de l'herbier. Le long de la route 132, il est facile d'accéder aux herbiers de zostère à pied à partir des berges lors de la marée basse.

Navigabilité

La navigation est facile dans cet herbier côtier. Cependant, le secteur dense et peu profond près du marais de Saint-Siméon-Est est problématique à marée basse et surtout lors des grandes marées. Le moteur peut s'embourber dans les feuilles de zostère. De plus, un banc de sable, parallèle à la rive est en train de se former et entrave le passage lors des marées basses où il est partiellement exondé.

Protocole d'inventaire

1. Cartographie : L'herbier a été cartographié en effectuant un quadrillage (voir le protocole général). Lorsqu'il fait soleil et qu'il n'y a pas beaucoup de vent, il est facile de voir la zostère à partir de la rive ou de la chaloupe. Par contre, pour détecter la partie plus au large, il faut une caméra sous-marine ou un bateau au fond vitré afin de voir dans l'eau. Lorsque la marée est basse, il est préférable de cartographier la partie la plus au large qui est plus visible et lors des marées hautes d'aller près de la rive pour profiter de la possibilité de s'y promener en chaloupe sans problème.
2. Pièges et senne à menés : Est facilement réalisable. À marée basse, on peut accéder facilement à l'herbier à partir de la rive.
3. Échantillonnage : Est facilement réalisable. À marée basse, on peut accéder facilement à l'herbier. Peut être réalisé à plusieurs endroits.

Recommandations

- Procéder à la caractérisation de cet herbier en utilisant les mêmes pièges et la senne à menés et au même échantillonnage afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux de l'herbier du barachois. Le secteur dense de l'herbier, près du marais de Saint-Siméon-Est serait un bon endroit pour l'échantillonnage. Les pièges devraient être répartis à travers l'herbier afin de couvrir les différents secteurs.
- Afin de déterminer la limite au large de l'herbier dans le secteur du marais de Saint-Siméon-Est, il faudrait développer une nouvelle technique, car l'herbier croît au delà de la visibilité possible à partir du fond vitré de la chaloupe. Il s'agit du même problème que dans la baie de Cascapédia.
- Cet herbier de zostère forme un habitat de choix, riche en biodiversité, ce qui en fait un secteur qui devrait être inclut dans les aires de conservation aquatique que devrait mettre en place le ministère de l'Environnement du Québec. Il faudrait également évaluer les activités acceptables, qui ne nuisent pas à cet habitat.
- Il faudrait sensibiliser les pêcheurs de myes communes à l'impact du piétinement sur l'herbier de zostère.

Commentaires

- L'herbier de zostère est en progression. Lors de l'inventaire de Lemieux et Lalumière en 1995, l'herbier était séparé en deux secteurs, ce qui n'est plus le cas. Il est de plus en plus dense dans le secteur du marais de Saint-Siméon-Est.
- Il serait possible d'organiser une activité communautaire à partir de la rive à de nombreux endroits.

Travail connexe – Autre groupe

- Le ministère de l'Environnement du Québec a un projet de *réserve aquatique marine de Bonaventure* qui comprend l'herbier côtier de Bonaventure. Ce statut devrait permettre de protéger cet herbier de zostère.
-
-